

Déclaration de Politique Erasmus : votre stratégie

L'Université de Rouen Normandie (URN), pluridisciplinaire, a développé de nombreuses coopérations, en répondant à la fois aux demandes directes émanant des composantes et aux besoins stratégiques de l'établissement dans sa globalité. La Direction des Relations Internationales et de la Coopération (DRIC), en coordination avec la Présidence de l'URN, établit des partenariats avec des institutions partageant le même profil (valeurs, ancrage territorial et équilibre enseignement-recherche) que l'URN.

La stratégie de l'URN se veut globale. Elle souhaite participer à des projets relevant des trois actions clés du programme Erasmus+, dans la mesure où ces projets entrent dans le cadre de sa stratégie internationale. Les mobilités relevant de l'action clé 1 constituent le principal projet. Un plan d'internationalisation a été voté en juin 2017 par le Conseil d'administration de l'URN.

Parmi ses priorités opérationnelles, l'URN veut promouvoir la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants (études et stages) pour les 3 cycles d'études, et des personnels enseignants et non enseignants. En ce qui concerne les étudiants, l'URN souhaite rééquilibrer la balance en faveur des étudiants entrants. Pour attirer les personnels entrants, des programmes courts tels que des « summer/winter schools » et des « staff weeks » ont été mis en place à l'URN. L'établissement a également développé ses partenariats internationaux en recherche, formation et gouvernance, notamment avec les doubles diplômes et masters internationaux, les cotutelles de thèses, des projets de recherche, un laboratoire commun et le soutien financier aux professeurs visiteurs. Le développement de la communication plurilingue est également un enjeu, le centre de langue (appelé à devenir une Maison des Langues) y contribue en proposant des cours aux étudiants entrants et sortants, ainsi qu'au personnel de l'URN.

En ce qui concerne les priorités géographiques, l'URN souhaite développer les coopérations avec les établissements avec lesquels l'historique de coopération est important ou qui font partie de réseaux spécifiques (exemple : UNIMED). La zone géographique prioritaire pour les échanges d'étudiants et de personnels est d'abord l'Europe. L'Amérique dans sa totalité et une partie de l'Asie sont des zones où les partenariats se multiplient. Enfin, le monde francophone a une place privilégiée, notamment l'Afrique francophone depuis la mise en place des droits différenciés.

L'URN souhaite également s'inscrire dans une dynamique de modernisation, en mettant en place un processus de digitalisation pour la gestion de ses mobilités afin de simplifier et rationaliser ses procédures. La participation aux projets de coopération est aussi l'occasion d'échanger de bonnes pratiques entre établissements d'enseignement supérieur. Avec Erasmus+, l'URN entend également enrichir le cursus de ses étudiants et rendre leur curriculum plus attractif : les étudiants sont ainsi préparés à intégrer un monde professionnel globalisé, grâce aux savoirs et compétences linguistiques et culturelles acquis durant leur mobilité. Enfin, la participation de l'URN au programme Erasmus+ s'inscrit aussi dans un processus de respect de l'environnement (réduction du papier, digitalisation, moyens de locomotion propres). Elle est enfin engagée dans un processus de labellisation "DD&RS"

Avec le programme Erasmus+, l'URN entend contribuer à la construction d'un Espace Européen pour l'Enseignement, en améliorant la qualité des programmes de l'enseignement supérieur et de l'expérience étudiante. Dans le montage des coopérations, l'URN prendra en compte les priorités européennes, géographiques et thématiques recherchées dans les appels à projets, et considérera qu'un projet doit profiter à l'ensemble des partenaires. C'est notamment dans cette dynamique que le projet d'université européenne INGENIUM, auquel participe l'URN, a été déposé en 2020, sous l'égide de l'université d'Oviedo et en partenariat avec les universités de Karlsruhe, de Chieti-Pescara, de Sofia, de Thessalia, de Lasi, de Lodz, et de Cork.

L'établissement souhaite que l'expérience de mobilité devienne la norme : le programme Erasmus+ permet aux étudiants des différents cycles de l'URN de partir en mobilité, indépendamment du cycle, du milieu social ou handicap éventuel. En utilisant le système ECTS, et ambitionnant de mettre en place des doubles et co-diplomations, l'URN soutient l'idée que les diplômes de l'enseignement supérieur sont reconnus dans l'ensemble des États membres. Elle soutient également le plurilinguisme, encore peu développé en France : le programme Erasmus+ est l'opportunité pour les étudiants et le personnel de pratiquer une ou plusieurs langues étrangères lors de la période de mobilité.

L'URN soutient également l'idée que chacun doit avoir accès à une éducation de qualité, indépendamment de son milieu socio-économique. Les allocations proposées par Erasmus+ offrent une aide économique aux étudiants les moins favorisés les incitant à partir en mobilité. D'autres dispositifs de financement de la mobilité sont proposés par l'URN et ses partenaires (FSDIE, bourses d'aide à la mobilité internationale, bourses régionales). Plus de 90% des étudiants de l'URN partent actuellement avec une bourse. Trente-cinq % des étudiants de l'URN sont boursiers d'État. En ce qui concerne les étudiants entrants, des logements à coût réduits sont proposés par le CROUS, avec un quota de chambres (plus d'une centaine) réservé pour ces étudiants.

Enfin, en mettant en place le programme Erasmus+, l'URN souhaite que les étudiants et le personnel soient pleinement conscients de leur identité européenne, ainsi que du patrimoine culturel de l'Europe et de sa diversité. La mobilité est en effet l'occasion de découvrir de nouveaux lieux de vie et ethos culturels. L'initiative Carte Étudiante Européenne, à laquelle adhère l'URN et qui y contribue à travers l'utilisation de la Léocarte (carte étudiante européenne de Normandie Université), a pour objectif de générer un sentiment d'appartenance à un groupe partageant une même identité (européenne) et les mêmes valeurs (paix, mobilité, échanges). Associer l'association ESN à cette démarche contribue à créer cette identité européenne. La digitalisation mettra également en place des procédures communes au sein des différents établissements européens, ce qui favorisera la création d'un sentiment d'appartenance européen.

L'URN souhaite participer à l'ensemble des actions proposées par le programme Erasmus+, que ce soit en tant qu'organisme coordinateur ou en tant que partenaire. Les projets auront pour objectif de pérenniser des coopérations existantes et de développer de nouvelles coopérations.

Pour la mise en œuvre des différents projets internationaux, l'URN s'appuie sur différents acteurs :

- **Le Président et le Vice-Président** en charge des relations internationales impulsent les priorités politiques en matière de coopération internationale.

- **La Commission des Relations Internationales et de la Coopération (CRIC)** effectue des propositions en matière de relations internationales. La commission propose au président de l'université les grandes orientations et les priorités stratégiques dans la mise en œuvre de la politique internationale de l'établissement. Elle émet un avis sur la politique de la mobilité internationale et sur les principaux axes de coopération internationale. Elle présente un rapport annuel sur la coopération internationale, devant les différents conseils (Conseil Académique et Conseil d'Administration).

- **Le Conseil Universitaire des Relations Internationales (CURI)** instruit les questions en lien avec les relations internationales. Il s'agit d'une assemblée de réflexion, visant à promouvoir l'adéquation entre les actions menées à l'international et les objectifs fixés. Elle attribue des financements pour des projets internationaux.

- **La Direction des Relations Internationales et de la Coopération (DRIC)** est la direction en charge de la coordination des programmes de mobilité et des projets de coopération internationale. Elle joue ainsi un rôle central dans la mise en œuvre du programme Erasmus+. Initialement un service, ce dernier est devenu une direction en 2019. La DRIC est composée de plusieurs pôles, coordonnés par sa directrice. Le Pôle Mobilité gère les programmes de mobilité étudiantes et de personnel, le Pôle Projets internationaux monte et gère les autres projets de coopération Erasmus+, le Pôle Partenariats internationaux et internationalisation des formations établit les accords de coopération (actuellement plus de 500 accords de coopération). Une responsable des finances est également présente au sein de la direction. La DRIC rédige ou accompagne les enseignants dans la rédaction de projets internationaux, notamment Erasmus+. Elle met en œuvre les projets sélectionnés, en s'appuyant sur un réseau de relais internationaux et de relais pédagogiques au sein des composantes de l'université. Elle se charge de la gestion administrative et budgétaire des projets Erasmus+, établissant régulièrement des rapports de ses activités. Enfin, la DRIC valorise et promeut les projets Erasmus+ auxquels elle participe.

Les principaux projets qui seront mis en place seront les actions de mobilités d'étudiants et de personnels en Europe et hors Europe (action-clé 1). Participer à ces projets vise à atteindre les objectifs suivants de la stratégie institutionnelle de l'URN :

- augmenter les mobilités étudiantes et de personnels entrantes et sortantes, avec la volonté de favoriser un rééquilibrage en faveur des entrants. Les projets Erasmus+ de mobilité intra et extra-européennes permettent de proposer aux étudiants et aux personnels des destinations afin de réaliser une expérience académique (études, stages, enseignement, formation), et d'accueillir des étudiants et personnels d'établissements partenaires. Le système d'allocations Erasmus+ incite et aide les participants dans la réalisation de leurs projets de mobilité. Les allocations offrent des possibilités de mobilité à des publics qui n'en auraient pas eu l'opportunité. On peut ainsi citer la mobilité internationale de crédits.

- développer de nouveaux partenariats : établir un accord de coopération pour la mobilité étudiante est une porte d'entrée vers la double diplomation, et le programme Erasmus+ permet de développer des masters internationaux (exemple du programme des Masters conjoints Erasmus Mundus).

- développer le multilinguisme. Le programme Erasmus+ offre la possibilité aux participants de pratiquer une ou plusieurs langues étrangères. Le personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme Erasmus+ (enseignants et administratifs) est amené à échanger avec ses homologues et les participants en plusieurs langues. Le programme Erasmus+ s'inscrit dans la dynamique d'un développement des cours en anglais au sein des établissements. Cela contribue à rehausser le standard linguistique au sein de la communauté universitaire.

En développant des partenariats pour l'excellence (action clé 2), l'URN souhaite contribuer à un enseignement d'excellence et à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement. Les universités européennes (action-clé 2) visent ainsi à renforcer le lien entre la formation et la recherche dans un contexte international.

L'URN est également ouverte à la possibilité de participer à des projets relevant de l'action clé 3 pour le soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération, dans la mesure où ces projets sont en adéquation avec sa stratégie internationale, pour contribuer à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement.

L'ensemble des actions accompagneront le processus de modernisation entamé par l'URN, notamment grâce à la digitalisation et la formation en langue étrangère. Les actions Erasmus+ favoriseront le développement et le renforcement de partenariats de coopération, ainsi que l'échange de bonnes pratiques.

En mettant en œuvre des projets de coopération Erasmus+, l'URN souhaite que ces derniers aient un impact sur les participants ainsi que sur elle-même.

Le futur programme Erasmus+ devrait permettre d'augmenter le nombre de participants aux mobilités d'étudiants et de personnels entrants et sortants, en essayant de rééquilibrer le ratio entre le nombre d'entrants et de sortants. L'URN souhaite profiter de l'opportunité offerte par les projets de mobilité pour augmenter le nombre de mobilités dans les composantes qui sont actuellement moins impliquées dans les échanges, et renforcer les mobilités dans les formations où la mobilité est à forte plus-value. Pour mesurer l'impact (hausse du nombre de mobilités au niveau de l'établissement et des composantes, évolution du ratio entrants/sortants au niveau de l'URN), une première évaluation intermédiaire sera effectuée en 2023, une seconde évaluation intermédiaire en 2025, puis une évaluation finale en 2028.

L'établissement vise également l'augmentation du taux d'activation des accords de coopération Erasmus+ établis avec les établissements partenaires. L'activation consiste à envoyer/accueillir des participants en mobilité. Une première évaluation intermédiaire sera effectuée en 2023, une seconde évaluation intermédiaire en 2025, puis une évaluation finale en 2028.

L'URN souhaite consolider et diversifier les projets de coopération avec des partenaires identifiés. Cela implique de diversifier les projets, en développant d'autres actions que les projets de mobilité. En 2028, un état des lieux sur l'évolution du nombre des projets de coopération avec les établissements partenaires pourra être effectué, en comparaison avec 2021.

L'université désire participer à davantage de projets relevant des actions-clés 2 et 3 par rapport à la programmation Erasmus 2014-2020, dans la mesure où les projets correspondent à la stratégie internationale de l'URN. Une comparaison quantitative du nombre de projets dans lesquels l'URN s'est impliquée entre la programmation 2014-2020 et 2021-2027 pourra être effectuée.

La nouvelle programmation Erasmus+ devrait également avoir un impact sur le plurilinguisme.

L'objectif est d'augmenter le nombre de cours enseignés en langue anglaise dans le cadre des formations délivrées à l'université, que ce soit avec des enseignants de l'URN enseignant en anglais/langue étrangère, ou bien en faisant venir des enseignants d'établissements partenaires pour qu'ils dispensent des cours en anglais ou autre langue étrangère. En effet, l'anglais s'impose comme langue d'enseignement dans le cadre des programmes d'échanges, et les cours en anglais facilitent la venue d'étudiants en France. Un état des lieux des cours enseignés en anglais/langue étrangère sera effectué en 2023 et en 2028. L'URN est d'ores et déjà dans cette dynamique : elle a participé au dépôt d'un projet d'université européenne (projet INGENIUM), dans lequel il est prévu de développer des masters communs aux 10 établissements du consortium, dispensés en anglais.

De manière plus générale, le programme Erasmus+ accompagne également la dynamique visant à ce que le personnel de l'URN (enseignant et non-enseignant) soit plus anglophone. Cela pourra être mesuré par le nombre de personnels inscrits au plan de formation en langue et aux formations du centre de langue sur la période 2021-2027.

Les mobilités académiques doivent aussi permettre aux participants d'améliorer leur niveau de langue étrangère, en suivant des cours et en communiquant au quotidien dans leur pays d'accueil. Le test de langue OLS, réalisé en début et en fin de mobilité par les étudiants, est un excellent outil de mesure de la progression du niveau de langue.

Les programmes de mobilité devraient avoir un impact sur l'insertion dans le marché du travail, la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangère et l'expérience interculturelle étant des compétences recherchées par les employeurs. L'observatoire de la vie étudiante de l'URN peut ainsi réaliser des enquêtes sur l'insertion sur le marché du travail des étudiants qui ont réalisé une expérience de mobilité à l'étranger.

Le nouveau programme Erasmus+ devrait accompagner le processus de développement durable initié au sein de l'URN. Le développement durable passe notamment par la digitalisation. Cette digitalisation concerne les procédures de gestion des programmes d'échanges et des projets de coopération, notamment à travers l'initiative de la Carte Étudiante Européenne. Dès 2023, une première évaluation de la mise en place des procédures digitalisées pourra être réalisée au sein de la DRIC. Une seconde évaluation aura lieu en 2028. L'enseignement à distance, composante de la mobilité mixte soutenue par le programme Erasmus+, a également vocation à se développer, notamment sur la plateforme « Universitice » de l'URN, et avec l'appui du Service aux Usagers du Numérique (SUN). Des analyses de la quantité d'enseignement à distance disponible pourront être réalisées en 2023 et 2028.

Le développement durable passe aussi par une promotion des moyens de transports « propres ». Un bilan des initiatives entreprises dans ce sens, dont fera partie l'obtention du label DD&RS, pourra être réalisé par l'URN.

Les projets Erasmus+ ont également pour objectif de développer le sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne. Le développement de ce sentiment sera analysé chez les participants à l'issue de leur mobilité via un questionnaire (questionnaire Mobility Tool et/ou questionnaire élaborés par l'URN pour les projets KA1), ou à l'issue de la mise en œuvre du projet (questionnaire élaboré par l'URN pour les projets relevant des actions clés 2 et 3).